

Le président de l'Association du barreau canadien, Claude R. Thomson, a effectué une très importante démarche, à l'occasion d'une allocution qu'il prononçait le 21 juillet 1985 à une conférence sur le droit mondial tenue à Berlin, en invitant les juristes internationaux à décider que les armes nucléaires de destruction sont inacceptables en droit.

« Nous devons livrer notre message non seulement aux gouvernants, mais à tous les citoyens du monde qui se voient menacés. Il faut forcer l'humanité à cesser d'accepter avec complaisance cette multiplication et cette prolifération constantes des armes nucléaires. Ces armes sont illégales parce qu'elles peuvent nous détruire tous. »